



L'an deux mil neuf, le deux juin à vingt heures trente, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le conseil municipal de Saint-Sauveur-Le-Vicomte, sous la présidence de monsieur Michel Quinet, maire.

Présents : Monsieur Michel Quinet, Monsieur Jean-Pierre Levavasseur, Monsieur Michel Jacqueline, Madame Delphine Dujardin, Monsieur Alain Melain, Monsieur Jean-Claude Lechâtreux, Madame Dominique Travert, Monsieur Allain Guérin, Monsieur Daniel Leffilliâtre, Madame Nathalie Viel (arrivée à 21h15), Madame Thérèse Levoyer, Madame Caroline Brasseur-Ridel, Madame Dominique Collas, Monsieur Claude Patrice, Monsieur Eric Briens.

Absents excusés : Monsieur Joël Angot, Monsieur Pascal Thoën, Monsieur Dominique ROUXEL.

Pouvoirs : Monsieur Joël ANGOT pour Monsieur Michel Jacqueline, Monsieur Pascal Thoën pour Monsieur Alain Melain.

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Dominique COLLAS

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers votants : 17

Date de la convocation : 27 mai 2009

Date de la convocation : 27 mai 2009

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 5 MAI 2009

Compte rendu du 5 mai 2009 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de conseil municipal en date du 5 mai 2009.

2. RUES MAROTEL ET VIEUX PRESBYTERE : ATTRIBUTION DE MARCHE

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur qui informe le conseil municipal que le projet concernant la rue du presbytère et de la rue Marotel peut être lancé, suite à la consultation réalisée en collaboration avec la DDE.

Le dossier consiste dans la réalisation d'un réseau classique d'assainissement et de mise en éclairage public.

Le marché constitué a été proposé en deux lots.

Le premier « réseau assainissement des eaux usées ».

Le second « éclairage public ». Il a été reçu 2 plis sur le lot 1 et 1 seul sur le lot 2.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir pour le lot 1

L'entreprise MESLIN pour un montant de 93 766,40 € TTC

Pour le lot 2

L'entreprise SARLEC pour un montant de 21 347,40 € TTC

Donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer le marché ainsi que les pièces afférentes à ce dossier.

3. AMENAGEMENT CHEMIN DU PARADIS : ATTRIBUTION DE MARCHE

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur qui informe le conseil municipal du projet de la réalisation du chemin du Paradis qui vient de faire l'objet d'une consultation des entreprises réalisée en collaboration avec le cabinet DROUET.

La réalisation présentée comprend les eaux usées, eaux pluviales, et la voirie provisoire, en un seul lot.

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir
L'entreprise MESLIN pour un montant de 56 579,18 € TTC soit 47 307,00 € HT

Donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer le marché ainsi que les pièces afférentes à ce dossier.

4. MODIFICATION DU LOTISSEMENT DU BOIS DE L'ENFER

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Jean Pierre LEVAVASSEUR qui informe le conseil municipal de la proposition des HLM d'acquérir 2 lots. Ils proposent de produire 3 lots sur les 2 000 mètres initiaux.

Compte tenu de la proposition faite par PROVICIS Manche, concernant le bois de l'enfer sur lequel il est prévu d'y construire des pavillons en accession sociale, le projet de division en 3 lots au lieu de 2, permettrait l'implantation de 3 pavillons de type R-1.

Pour cette réalisation, le lotissement du bois de l'enfer doit faire l'objet d'une modification, laquelle est présentée au Conseil Municipal.

5. TRAVAUX AU VIEUX CHATEAU : REGULARISATION

Après l'effondrement du mur ouest du château, la restauration du mur effondré de la basse cour du château de saint sauveur le vicomte s'est révélée nécessaire à entreprendre rapidement pour des raisons de sécurité.

Compte tenu de l'urgence, l'architecte en chef des monuments historiques, maître d'œuvre, avait indiqué dans ses impératifs que les travaux soient terminés pour le 15 octobre 2008 et a procédé à la consultation des entreprises. L'entreprise BODIN avait été retenue.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réalisation du marché d'un montant de 39 144,78 € TTC par l'entreprise BODIN qui n'appelle pas d'observation.

6. DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL

Il s'agit de compléter le budget investissement du budget communal pour l'achat d'un ensemble informatique pour la bibliothèque municipale et ainsi pouvoir fonctionner avec les logiciels actualisés, notamment PAPRIKA.

L'achat d'un ordinateur portable pour la mairie.

L'ensemble est estimé à 5 000 €

L'achat d'un défibrillateur est aussi prévu pour la salle des fêtes ou la salle de sport pour 2 000 €.

Monsieur le maire propose de modifier le budget principal comme suit :

Soit les modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement dépenses :

Dépenses chapitre 011 article 61523 - 7 000 €

Dépenses chapitre 023

+ 7 000 €

Investissement dépenses recettes :

Recettes chapitre 021

+ 7 000 €

Dépenses opération 56 informatique D215

+ 5 000 €

Dépenses opération 25 mairie

+ 2 000 €

7. CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION DE L'ADMINISTRATION GENERALE.

Monsieur le Maire propose de créer un poste de chargé de mission de l'administration générale de façon à pourvoir à la prochaine organisation des services municipaux.

Ce poste de catégorie A, pourra être pourvu par mutation, détachement ou contractuel.

8. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS.

Pas de commission ce mois ci.

NEANT

9- COMPTE RENDU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'OUVE

Mardi 12 mai	Réunion des vices présidents
Mardi 26 mai	CAO voirie CC
Jeudi 28 mai	Réunion ZDE à Caen : éoliennes
	Réunion active

9. COMPTE RENDU DES EPCI.

9.1 SYNDICAT DE TRANSPORTS SCOLAIRE.

Mardi 19 mai	Réunion sur l'organisation du transport scolaire à St Lô
--------------	--

9.2 SYNDICAT D'AEP.

9.3 LE CLOS DU COTENTIN.

Une réunion est prévue le 4 juin,

9.4 SYNDICAT MIXTE POUR L'OPERATION DE REVITALISATION DU PLAIN DU COTENTIN.

10 QUESTIONS ORALES.

10.1 DIVERS

Bibliothèque : horaire d'été. Voir fiche jointe

Elections européennes : bureau et confirmation des tours

10.2 Ce qui s'est passé depuis la dernière séance de conseil municipal

Vendredi 8 mai	Cérémonies victoire 1945 (Monument aux morts et salle des pompiers)
Samedi 9 mai	Cinéma génériques 20h30 salle le Normandy
	Braderie du secours populaire.
Dimanche 10 mai	Repas des habitants de Selsoif
	Cérémonie au cimetière allemand d'Orglandes
Jeudi 14 mai	Rendez vous rassemblement motos
Samedi 16 mai	Cérémonie de citoyenneté
	Remise de médailles à la Bonneville
Dimanche 17 mai	Fête des saintes à l'Abbaye
Vendredi 22 mai	Implantation du camp viking du 22 au 24 mai dans la basse cour du château. (association Hajdik)
Dimanche 24 mai	Rando VTT cyclo tourisme au château.
Mardi 26 mai	CAO rues marotel et rue du vieux paradis, puis aménagement du chemin du paradis
	Conseil d'administration du Crédit Mutuel (salle des pompiers, au cours duquel a été procédé à plusieurs remises de médailles)
Samedi 30 mai	Tournoi de judo

10.3 TOUR DE TABLE.

Monsieur Michel Quinet :

Monsieur Jean-Pierre Levavasseur :

Monsieur Michel Jacqueline :

Madame Delphine Dujardin :

Monsieur Joël Angot :

Monsieur Alain Melain :

Monsieur Jean-Claude Lechâtreux :

Madame Dominique Travert :

Monsieur Allain Guérin :

Monsieur Daniel Leffilliâtre :

Madame Nathalie Viel :

Monsieur Pascal Thoën :

Madame Thérèse Levoyer :

Madame Caroline Brasseur-Ridel :

Monsieur Alain Melain :

Madame Dominique Collas :

Monsieur Dominique Rouxel :

Monsieur Claude Patrix :

Monsieur Eric Briens :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15